

- une photocopie de la Carte Jeune Biométrique ou du récépissé de dépôt, le cas échéant.

V. DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE PROJET

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **lundi 04 mai 2026** :

- en version physique, sous pli fermé, à **15 heures 30 minutes** au Service du Courrier central du MINJEC, ou au niveau des Services Déconcentrés et Rattachés ;
- en version numérique, à **23 h 59 minutes** à l'adresse : Fogajeune@gmail.com.

Lesdits dossiers devront impérativement porter la mention :

« APPEL À CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE DEUX CENT (200) JEUNES EN VUE DE LEUR FORMATION ET LEUR INSTALLATION DANS LE CLUSTER DE SECURISATION NUMERIQUE DES BIENS ET DES PERSONNES ».

VI. DES MODALITES DE SELECTION

Les dossiers de candidature reçus seront examinés par le Comité mis en place à cet effet. A l'issue de cet examen, les candidats retenus seront informés par voie d'affichage et/ou électronique.

VII. DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction de la Promotion Economique des Jeunes (DPEJ) du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, ou de la Coordination Nationale du FOGAJEUNE, sises à Yaoundé, au lieu-dit « Carrefour IPTEC », au numéro de téléphone **697 181 634**, ou se rendre au Service du Courrier du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, à l'immeuble siège, dans les Délégations Régionales dudit Département Ministériel ou aux Antennes Régionales du FOGAJEUNE.

Yaoundé, le **23 AVR 2026**

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE.



Mounouma Foutsou